

Les 10 commandements d'utilisation de l'ordinateur pour les enfants

- **Installez l'ordinateur dans une pièce commune**
- **Imposez des limites et des règles d'utilisation**
- **Installez un logiciel de contrôle parental**
- **Montrez de l'intérêt pour les différentes activités appréciées par vos enfants**
- **Rendez vos enfants attentifs au fait qu'Internet est un lieu public. La loi y est applicable et toutes les informations consultables**
- **Sensibilisez vos enfants aux risques liés à la diffusion d'informations personnelles, à la publication de photos et à l'utilisation de la webcam**
- **Insistez sur les dangers d'un rendez vous avec des inconnus rencontrés sur Internet**
- **Engagez le dialogue avec vos enfants et encouragez les à parler de leur mauvaises expériences (contenus choquants, propos déplacés, mauvaises rencontres).**
- **Aidez vos enfants à développer un esprit critique face à Internet**
- **Instaurez une relation de confiance et encouragez vos enfants à avoir une utilisation responsable d'Internet.**

Les téléphones sont aussi des « outils » de communication et les risques sont identiques et nécessitent aussi une attention particulière.

A lire [Les adolescents et le téléphone portable Nouveaux usages, nouveaux dangers : Constats et conseils aux parents](#) Étude Unaf/Action Innocence 2009

Pour illustrer les « dangers » d'internet, l'exemple de Facebook, entre autre, est révélateur

« Extrait de règlement Facebook » :

« Vous accordez à Facebook le droit irrévocable, perpétuel, non-exclusif, transférable et mondial (avec l'autorisation d'accorder une sous licence) d'utiliser, copier, publier, diffuser, stocker, exécuter, transmettre, scanner, modifier, éditer, traduire, adapter, redistribuer n'importe quel contenu déposé sur le site »

- Clairement, toutes vos informations sur Facebook sont conservées.
- L'adhésion à un groupe, la création d'un album photo, l'envoi d'un Poke à un autre utilisateur, les indications que l'on « aime », un message ou l'activité d'un ami.
- Facebook enregistre également le fait que l'on partage des informations. Peu importe l'appareil depuis lequel on se connecte, ordinateur ou téléphone portable. Facebook peut collecter des informations telles que le type de navigateur que nous utilisons, le lieu actuel où nous nous trouvons, l'adresse IP ou encore les pages que nous consultons.
- Ils utilisent les cookies pour, je cite « Faciliter l'utilisation de Facebook, optimiser votre protection et celle de Facebook » (extrait de règlement)
- En bref, Facebook se permet de nous cibler, au travers d'actions que nous effectuons sur notre ordinateur pour rentabiliser leur entreprise qui tire leurs revenus des publicités et qu'on pourra aisément trouver à notre prochaine connexion sur le côté de nos écrans.
- Ce qui est amusant, c'est de remarquer le caractère public de Facebook. Qu'on ne devine pas a priori. Site amical, convivial, gratuit qui concerne notre vie privée et celle de nos amis. A chaque connexion le sentiment d'être dans un espace qui nous appartient. Alors que paradoxalement, Facebook est un univers totalement public. Ou tout ce que nous postons ne nous appartient plus. Ce réseau social ne respecte donc visiblement pas la loi « informatique et libertés », en considérant que tout ce qui est posté sur son réseau lui appartient.
- Nos données restent consultables. Poster sur Facebook revient à poster sur le web tout simplement.